LE CONSERVATOIRE DU LITTORAL EN RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR Rade de Hyères et les îles d'or 16 sites, 1 970 ha Légende Sites acquis par le CDL Unité littorale du CDL * Limites communales Limites départementales Corniche des Maures CAP BENAT (116 ha) BOIS DE COURBEBAISSE (8 ha) LA SABATIERE (29 ha) PINEDE DU BASTIDON (19 ha) LES VIEUX SALINS (367 ha) * Unité littorale : territoire perçu à l'échelle de la micro-région. La limite est déterminée LE SALIN DES PESQUIERS (582 ha) par le sentiment d'appartenance à un "pays". Golfe de Giens Rade d'Hyères ILE DE BAGAUD (58 ha) LA COLLE NOIRE (188 ha) /FORT DE L'ALYCASTRE (2 ha) BON RENAUD (2 ha) Ile du Levant LES MEDES (63 ha) ILES D'HYERES PRESQU'ILE DE GIENS (129 ha) Ile de Port-Cros FORT DE LEQUIN (2 ha) *Ile de Porquerolles* ILE DE PORT-CROS (377 ha) L'OUSTAOU DE DIOU (12 ha) GRAND LANGOUSTIER (16 ha)

Source des données : Conservatoire du Littoral (CDL)

Date de validité : Juin 2024

Fonds de carte : IGN BD topo - juillet 2024

Réalisation : ARBE - Juin 2024

Données et carte sur le site : www.datasud.fr





Mer Méditerranée